

Il réalise en 2014, avec *Mille Natures à Neuchâtel*<sup>2</sup>, un exercice à nul autre pareil, qui présente avec méthode les espèces vivantes sur le territoire d'une ville de 33 700 habitants, posée entre le lac et les forêts de Chaumont. L'ouvrage juxtapose, par ordre alphabétique, un millier de notices scientifiques rigoureuses, mais pas seulement. Chaque espèce animale ou végétale décrite est accompagnée d'une photo, prise à Neuchâtel ou dans les environs immédiats.

Avec son ouvrage biologique rigoureux, Blaise Mulhauser invite à un voyage inédit dans la cité, en nommant les sites où observer les espèces, assortissant ses articles biologiques d'éléments toponymiques. «Souvent, l'origine d'un terme régional ou d'un lieu-dit est une référence à un élément de la nature proche, explique-t-il. C'est pourquoi j'ai souhaité célébrer les liens indéfectibles que le Neuchâtelois possède avec cette nature en don-



**Blaise Mulhauser, directeur du Jardin botanique:** «La ville peut être, comme Neuchâtel, une mosaïque de milieux très différents, favorables aux espèces vivantes.» NEUCHÂTEL, 20 MAI 2014

nant des indications de toponymie, de régionalisme et d'utilisation que j'ai pu glaner dans de nombreux ouvrages.»

Par exemple, à propos du tussilage, plante aux fleurs jaunes, de la famille des composées, aux vertus médicinales, qui se plaît en milieu sec et rocailleux. «Le tussilage est connu à Neuchâtel sous les noms de taconnet, jolijon ou pas-d'âne», écrit Blaise Mulhauser. Et de se demander si le tussilage a donné son nom au Crêt-

Taconnet, une côte qui donne accès au plateau de la gare. «Le nom même de taconnet jette le doute. On pense qu'il serait dû à la ressemblance des feuilles de la plante avec de petits tacons. Ou ce crêt a-t-il été habité par des artisans «rapiécieurs?»

Dans son inventaire, Blaise Mulhauser a, de son propre aveu, «privilegié les espèces qui sont faciles à voir, proches des maisons. Sans négliger les mal aimées, comme les araignées, les tiques

ou les moustiques». Le répertoire réserve des surprises: «Il y a des scorpions et des mygales en ville, annonce le biologiste. Des mygales plus petites et moins dangereuses que leurs cousines tropicales, mais leur morsure peut être douloureuse. Deux espèces vivent à Neuchâtel, *Atypus affinis* et *piceus*». Il y a aussi des espèces inconnues et «improbables, comme les gastrotriches et les myxomycètes, qu'on a longtemps considérés comme des champi-

les toits végétalisés sont propices à la vie. Ainsi, nous<sup>3</sup> avons un cailloutis sur les serres du Jardin botanique, où fleurit une espèce d'orchidée en voie de disparition.»

L'encyclopédie de Blaise Mulhauser, avec mille notices qui évoquent 3000 espèces, n'est pas exhaustive. Quelque 15 000 espèces vivantes coexistent à Neuchâtel, soit un tiers des espèces répertoriées en Suisse. «L'imaginiez-vous?» lance avec malice l'élu Thomas Facchinetti, qui qualifie la sortie de l'encyclopédie d'«événement exceptionnel produisant une grande fierté».

**1. Neuchâtel 1011-2011 - mille ans - mille questions - mille et une réponses**, Editions Attinger, 2010.

**2. Mille Natures à Neuchâtel**, Editions du Jardin botanique et du Muséum d'histoire naturelle à Neuchâtel, 2014, 432 pages.

**Le Temps**  
Mercredi 21 mai 2014

## La peur s'infiltré au procès d'Erwin Sperisen

> **Genève** Un huis clos partiel est décrété pour entendre les témoins venus du Guatemala

### Devant la justice

Enquêter sur les pratiques des forces de sécurité guatémaltèques n'est vraiment pas une partie de plaisir. Un climat lourd, empreint d'intimidations, s'est installé sur le procès genevois d'Erwin Sperisen. A tel point que le Tribunal criminel a décidé d'exclure le public de l'audience pour certaines auditions, et ce afin de protéger les témoins en provenance d'Amérique centrale. Comme, par exemple, ce membre de la police nationale civile (PNC), qui escortait son chef et qui a assisté aux réunions préparatoires des commandos sur le chemin de Pavon. Il ne le cache pas: «J'ai peur pour moi et pour ma famille.»

Une avocate assassinée au Guatemala, des témoins qui craignent pour leur vie et refusent de répondre aux questions envoyées là-bas par le

Ministère public genevois. Le procureur de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (Cicig), mandatée par les Nations unies pour démanteler ces escadrons parallèles et poursuivre leurs dirigeants, est venu le confirmer mardi à la barre: «Les pressions sont importantes car ces enquêtes portent sur des personnes influentes.» Et c'est un ancien spécialiste de la lutte contre le narcotraffic en Amérique latine qui le dit.

### «C'est très grave»

Ici aussi, cette procédure a été marquée par une ambiance particulière. Cinq demandes de récusation du premier procureur Yves Bertossa et une pluie de plaintes pour faux témoignages. Depuis l'ouverture des débats, d'autres incidents sont venus alourdir l'atmosphère. L'unique plaignante de cette affaire, dont

le visage, l'identité et l'adresse ont été divulgués par un article de *L'Illustré*, vit désormais cachée.

Son avocate, Me Alexandra Lopez, a expliqué aux juges que des individus «se réclamant de Sperisen» s'étaient présentés lundi chez cette septuagénaire, mère d'un des sept détenus tués à Pavon, pour la forcer à faire le voyage immédiatement et à retirer sa plainte. Son entourage serait aussi menacé. «C'est très grave», a insisté le conseil de la vieille dame.

Enfin, la mère du prévenu a été prise en train de faire des photos avec son téléphone portable dans la salle du tribunal, au moment où l'audience venait d'être levée. La présidente Isabelle Cuendet a fait saisir l'objet et détruire les quatre photos (on y voyait Erwin Sperisen, mais aussi le procureur et la greffière) ainsi qu'un message envoyé lors des

débats. Les membres de la famille sont désormais interdits d'entrer avec des appareils.

De photos justement, il a beaucoup été question lors de l'audience. Celles prises à Pavon, ce 26 septembre 2006, montrent des individus cagoulés avec des uniformes de commandos. Selon le garde du corps d'Erwin Sperisen, qui a témoigné au procès, les dénommés Victor Soto et Javier Figueroa - tous deux sous les ordres du prévenu - avaient le visage masqué. De même que les frères Benitez, sorte de conseillers en sécurité au pedigree trouble. Et tous étaient bien présents, au petit matin, à cette station-service pour finaliser le plan. Erwin Sperisen avait assuré, quant à lui, ne pas être sorti de son véhicule à ce moment-là.

Pour les personnages clés de ce système, le représentant de la Cicig

précise qu'aucune issue négociée n'a été envisagée. «Certains exécutants ont pu bénéficier d'une grâce ou d'une peine réduite contre leur témoignage mais pas les gens situés en haut de l'échelle.» Javier Figueroa, ami d'enfance et bras droit d'Erwin Sperisen, s'est ainsi vu refuser un arrangement.

Ce sous-directeur de la police a été poursuivi et finalement acquitté par un jury populaire de Haute-Autriche. «Je ne suis pas d'accord avec ce jugement», dira le procureur de la Cicig. Tout comme il réfute l'allégation d'Alejandro Giammatei, directeur du service pénitentiaire de l'époque, selon laquelle il lui aurait proposé des faveurs contre un faux témoignage. «Ce monsieur ment.» Ambiance assurée ce mercredi, avec le témoignage d'un ex-détenu qui dit avoir vu Sperisen tuer lui-même un prisonnier. **Fati Mansour**

tout particulièrement.

– **Exigera-t-on une remise en état de ce site?**

– Il est trop tôt pour le dire. L'ampleur des constructions dépasse très probablement les permis de construire, qui sont, eux, du ressort communal. Nous avons donné deux semaines aux propriétaires pour nous fournir tous les plans. Il s'agit précisément d'identifier ce qui n'a pas été fait dans les règles de l'art et par qui. Cet examen pourra déboucher sur une dénonciation en justice. De son côté, le Service de l'emploi a entrepris les démarches nécessaires en ce qui concerne la main-d'œuvre employée sur place [des employés lettons qui n'avaient pas été déclarés, selon la presse].

– **Cette affaire ne démontre-t-elle pas les limites de l'autonomie communale dans la gestion du territoire?**

– Non. C'est un cas exceptionnel par son ampleur et sa visibilité. Dans l'immense majorité des cas, les communes remplissent parfaitement leurs obligations dans ce domaine.

– **Les propriétaires de ce chalet, dont le chantier a déjà causé de nombreux problèmes, ont-ils été protégés jusqu'à ce jour par leur qualité de riches contribuables?**

– Je l'ignore. C'est un dossier très ancien, qui semble avoir dégénéré récemment. La commune nous assure que tout était en ordre jusqu'à l'année 2013. A vérifier.

– **On reproche aux services de l'Etat tant de pinailler sur des travaux mineurs que de fermer les yeux sur des cas pendables...**

– Une chose est sûre: les règles de l'aménagement du territoire sont devenues tellement contraignantes que toute tolérance face à des infractions du type de celle de Villars est devenue incompréhensible pour les citoyens, ce que je comprends parfaitement. **Propos recueillis par Yelmarc Roulet**